

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Dix-septième session de la Conférence des Parties
Johannesburg (Afrique du Sud), 24 septembre – 5 octobre 2016

EXAMEN DES PROPOSITIONS D'AMENDMENT DES ANNEXES I ET II

A. Proposition

Inscrire *Abies numidica* à l'Annexe I

B. Auteur de la proposition

Algérie*.

Taxonomie

Abies numidica de Lannoy, *A. baborensis* Coss.,

Sapin de Numidie = Sapin des Babors = Taoument

Caractéristiques morphologiques

Flore d'Algérie (QUÉZEL et SANTA, 1962) : arbre atteignant 20 m, branches verticillées, étalées horizontalement, les dernières dressées ; feuilles obtuses, raides, à face supérieure plane, celles des rameaux inférieurs et moyens disposées sur un plan, de part et d'autre du rameau, toutes très tordues à la base, cônes oblongs cylindriques, obtus, de 13-20 cm de long, gris-brun à maturité).

Répartition en Algérie

Très rare : Babor et Tababort.

Répartition dans l'aire protégée

Espèce endémique en Algérie et précisément au sein même de l'AP ; Populations limitées au sommet des 2 djebels Babor et Tababort entre 1600 et 2000 m d'altitude.

Écologie

La sapinière du Djebel Babor est caractéristique de l'étage humide et du perhumide à variante hiver froid.

Protection et Statut de conservation

Espèce protégée en Algérie ; sa conservation doit être envisagée. En effet, sur le plan historique, Barbey (1934) signale ce conifère « a été découvert en 1861 par un militaire (de Guilbert). Peu après, le naturaliste Cosson, voyageant dans la même région, fit la description de cet *Abies* sous le nom d'*Abies pinsapo* var.



* Les appellations géographiques employées dans ce document n'impliquent de la part du Secrétariat CITES (ou du Programme des Nations Unies pour l'environnement) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones, ni quant à leurs frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document incombe exclusivement à son auteur.

baborensis ». Barbey « estimait qu'il y avait environ 2000 à 3000 sapins cubables au Babor et qu'ils sont en pleine vitalité. La limite inférieure du sapin ne semble pas avoir changé. Vers 1930 le premier sapin était noté vers 1650 m, en 1984 cette situation reste inchangée ». En 1862, de Lannoy le considéra comme une espèce à part, sous l'appellation d'*Abies numidica* de Lannoy. Les premières graines de ce conifère parvinrent en France en 1862. Selon cet auteur, « Il est indéniable qu'autrefois, le sapin de Numidie occupait une aire sensiblement plus étendue. Malheureusement, aucune documentation ne permet de fixer les limites de cette sapinière dans les siècles écoulés ». Il semble selon les données bibliographiques que cette essence unique au Monde subit une « lente, mais certaine régression de ce conifère rare qui se défend là dans ses derniers retranchements ». Cependant, d'autres travaux (Boudy, 1948) signale que le « sapin est actuellement l'espèce le plus dynamique de la forêt du Babor. De la forêt sommitale jusqu'à la chênaie-sapinière le sol est au printemps couvert par des dizaines de milliers de semis.

Partout où le sol n'est pas trop superficiel ou 1 'humus trop épais, le nombre de plants de quelques années reste important ». Cependant, au cours des explorations de terrain menées dans le cadre de cette étude (2014, 2015), très peu de semis de cette espèce ont été observés sur site. Sur les individus seuls quelques cônes ont été observés au sommet des sapins. Ces observations rejoignent celle de Barbey (1934) pour qui « la rudesse du climat et surtout l'abondante couche de neige qui recouvre le sol durant sept mois sur douze, ainsi que l'ardeur du soleil estival, constituent autant de facteurs nuisibles au développement des semis ».